

6.00 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Devresse Marie-Sophie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours aborde des thèmes et concepts suivants : crime, criminel, victime, réaction sociale, processus pénal, alternatives à la justice pénale, sentiment d'insécurité.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif de cet enseignement est double :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'une part, introduire l'étudiant(e) à une réflexion interdisciplinaire sur des thématiques criminologiques, 2. D'autre part, le sensibiliser aux implications de cette interdisciplinarité dans la construction des savoirs.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La présence aux TD est requise. La présence aux séances de travaux pratiques est requise. Le titulaire du cours peut, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un-e étudiant-e qui aurait été absent-e à au moins 2 séances de travaux pratiques, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p> <p>A mi-parcours des travaux dirigés, les étudiant-es doivent réaliser un court travail écrit personnel intermédiaire (en français) qui ne fait pas l'objet d'une notation mais est ensuite examiné avec eux en vue de faire état du niveau attendu dans la maîtrise de la matière. Seul-es les étudiant-es qui auront remis ce travail seront admis à l'examen écrit relatif au contenu du TD.</p> <p>L'évaluation générale vise à mesurer l'acquisition des apprentissages précisés ci-dessus.</p> <p>Dans le cadre de cet enseignement, les étudiant-es sont évalué-es sur la base de deux épreuves :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un examen écrit (en français) portant sur le contenu du cours magistral et comportant plusieurs questions ouvertes à développement, chacune d'un poids équivalent (60% de la note finale). 1. Un « take home » (en français) portant sur le contenu du TD, proposant un sujet de réflexion en rapport avec l'objet du TD suivi et à traiter sous la forme d'une dissertation argumentée et documentée de maximum deux pages (40% de la note finale). <p>La note finale est la moyenne pondérée des notes A et B. Dans la note finale, la partie A vaut pour 12/20 et la partie B vaut pour 8/20.</p>
Méthodes d'enseignement	Cours ex-cathedra (cours-conférence) + travaux pratiques
Contenu	<p>Le cours vise à présenter les concepts centraux en criminologie au départ de la pluralité d'approches auxquels ceux-ci donnent lieu, au regard des diverses disciplines qui s'en saisissent (sociologie, droit, psychologie, sciences biomédicales).</p> <p>Ces concepts sont présentés, analysés et illustrés par des expériences de terrain, des résultats de recherche, des débats d'actualité en lien avec les questionnements contemporains qui se posent dans le domaine de la déviance et de la délinquance.</p>
Ressources en ligne	<p>PowerPoints des séances du cours magistral (sur Moodle)</p> <p>Textes en lecture optionnelle (sur Moodle)</p>
Bibliographie	Une bibliographie indicative est fournie aux étudiants en vue d'un approfondissement de la matière.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en criminologie	MINCRIM	6		